

COMPTE RENDU de synthèse débat participatif de Joinville le Pont (94)

Thème du débat : Environnement et co-développement

Le débat s'est déroulé le 27 janvier 2007 au " café de Paris ". L'animation a été assurée par André Maizener secrétaire de section . L'introduction des thèmes et l'exposé du problème ont été assurés pour l'environnement par Katia Keraudy, déléguée fédérale à l'environnement, et pour le co-développement par Benoit Willot conseiller municipal. . Une quinzaine de personnes ont participé à ce débat dont le représentant local du PRG Marc Verstraete et des représentants d'associations locales.

Résumé succinct du débat :

En ce qui concerne l'environnement le débat a fait le constat de l'importance primordiale de limiter la dépense des ressources et de la réduction de l'effet de serre. Le débat s'est donc focalisé sur le poste du transport principal facteur de pollution, enjeu primordial local (congestion A4, transits est/ouest). Des pistes ont été recherchées pour encourager l'utilisation des transports en commun. L'idée évoquée de la gratuité n'a pas fait l'unanimité. Il faut plutôt encourager l'abandon de l'automobile et diminuer, par des développement locaux, les besoins de transit. Les choix politiques à faire sont complexes car il faut prendre en compte l'intégralité de l'impact des choix sur l'environnement (par ex espace vert/densification). Un certain espoir a été mis dans le développement technologique L'insuffisant recours aux transports maritimes et voies fluviales pour le fret a été souligné.

En ce qui concerne l'énergie, le recours à l'effort de recherche a été souligné. Les pouvoirs publics doivent empêcher l'enterrement des technologies par les « lobbys », des pistes sur l'incitation à l'utilisation d'énergies alternatives recherchées. En particulier il faut bien exploiter la filière « bois » et l'exploitation des sites maritimes.

En ce qui concerne la problématique pollueur payeur il ne faut pas taxer les agriculteurs sans que les consommateurs acceptent de payer la nourriture au juste prix.

En ce qui concerne le co-développement . l'idée est de favoriser les capacités locales de développement en Afrique (ou Asie). . Le niveau de formation en Afrique rend la chose difficile, et donc l'effort doit être porté sur ce point. Des expériences concrètes (appui à Joinville à la ville de Guelma, diffusion d'accélérateurs de particules à fin thérapeutique) ont été rapportées au cours du débat, montrant la possibilité de monter des projets efficaces. L'idée est aussi de favoriser des technologies alternatives à l'utilisation abusive des forêts.

Mesures à prendre

Encourager les énergie renouvelables et Agir sur la consommation d'énergie : Former et sensibiliser les bureaux d'études à l'utilisation des énergie renouvelables mettre en œuvre le concept HQE dans les logement sociaux protéger les brevets innovants sur les énergies des entreprises traditionnelles. valoriser la filière bois (traitement des forêts de proximité)

Agir sur les déplacements en IdeF : multiplier les parkings en lisière d'agglomération inciter les entreprises à se développer sur place (éviter les transits)

Encourager des transports alternatifs . augmenter l'utilisation des voies maritimes et des voies fluviales pour le transport du fret . taxer plus les transports de transit routier

Pollueurs/payeurs : ne pas taxer les agriculteurs sans encourager une juste rémunération de leurs produits. Rendre transparent les coûts dans l'enlèvement et le traitement des déchets.

Co-développement : Inciter à l'utilisation de sources d'énergie alternatives , par exemple fournitures de fours solaires en place des four au bois. former les mineurs isolés placés en foyer d'accueil à des métiers utiles à leurs pays d'origine avant de les renvoyer Encourager les projets de co-développement Européens susceptibles d'être mieux acceptés qu'un projet purement français Bien adapter les produits et la formation locale pour assurer l'efficience des projets d co-développement.

Quelles sont les recommandations que vous pouvez proposer en complément des réponses formulées :

Il apparaît que la maîtrise de l'environnement est un problème culturel. Il faut que le point de vue « défense de l'environnement soit pris en considération lors de toute décision d'investissement public ou lors de décision individuelle touchant à la consommation. Des campagnes de sensibilisation, de formation et d'incitation doivent être menées de manière continue.

Date et signature du rapporteur

André et Jennie Maizener le 30/01/2007

COMPTE RENDU de synthèse débat participatif de Joinville le Pont (94)

Thème du débat : Environnement et co-développement

Le débat s'est déroulé le 27 janvier 2007 au " café de Paris ". L'animation a été assurée par André Maizener secrétaire de section . L'introduction des thèmes et l'exposé du problème ont été assurés pour l'environnement par Katia Keraudy, déléguée fédérale à l'environnement, et pour le co-développement par Benoit Willot conseiller municipal. . Une quinzaine de personnes ont participé à ce débat dont le représentant local du PRG Marc Verstraete et des représentants d'associations locales.

Résumé succinct du débat :

En ce qui concerne l'environnement le débat a fait le constat de l'importance primordiale de limiter la dépense des ressources et de la réduction de l'effet de serre. Le débat s'est donc focalisé sur le poste du transport principal facteur de pollution, enjeu primordial local (congestion A4, transits est/ouest). Des pistes ont été recherchées pour encourager l'utilisation des transports en commun. L'idée évoquée de la gratuité n'a pas fait l'unanimité. Il faut plutôt encourager l'abandon de l'automobile et diminuer, par des développement locaux, les besoins de transit. Les choix politiques à faire sont complexes car il faut prendre en compte l'intégralité de l'impact des choix sur l'environnement (par ex espace vert/densification). Un certain espoir a été mis dans le développement technologique L'insuffisant recours aux transports maritimes et voies fluviales pour le fret a été souligné.

En ce qui concerne l'énergie, le recours à l'effort de recherche a été souligné. Les pouvoirs publics doivent empêcher l'enterrement des technologies par les « lobbys », des pistes sur l'incitation à l'utilisation d'énergies alternatives recherchées. En particulier il faut bien exploiter la filière « bois » et l'exploitation des sites maritimes.

En ce qui concerne la problématique pollueur payeur il ne faut pas taxer les agriculteurs sans que les consommateurs acceptent de payer la nourriture au juste prix.

En ce qui concerne le co-développement . l'idée est de favoriser les capacités locales de développement en Afrique (ou Asie). . Le niveau de formation en Afrique rend la chose difficile, et donc l'effort doit être porté sur ce point. Des expériences concrètes (appui à Joinville à la ville de Guelma, diffusion d'accélérateurs de particules à fin thérapeutique) ont été rapportées au cours du débat, montrant la possibilité de monter des projets efficaces. L'idée est aussi de favoriser des technologies alternatives à l'utilisation abusive des forêts.

Mesures à prendre

Encourager les énergie renouvelables et Agir sur la consommation d'énergie : Former et sensibiliser les bureaux d'études à l'utilisation des énergie renouvelables mettre en œuvre le concept HQE dans les logement sociaux protéger les brevets innovants sur les énergies des entreprises traditionnelles. valoriser la filière bois (traitement des forêts de proximité)

Agir sur les déplacements en IdeF : multiplier les parkings en lisière d'agglomération inciter les entreprises à se développer sur place (éviter les transits)

Encourager des transports alternatifs . augmenter l'utilisation des voies maritimes et des voies fluviales pour le transport du fret . taxer plus les transports de transit routier

Pollueurs/payeurs : ne pas taxer les agriculteurs sans encourager une juste rémunération de leurs produits. Rendre transparent les coûts dans l'enlèvement et le traitement des déchets.

Co-développement : Inciter à l'utilisation de sources d'énergie alternatives , par exemple fournitures de fours solaires en place des four au bois. former les mineurs isolés placés en foyer d'accueil à des métiers utiles à leurs pays d'origine avant de les renvoyer Encourager les projets de co-développement Européens susceptibles d'être mieux acceptés qu'un projet purement français Bien adapter les produits et la formation locale pour assurer l'efficacité des projets d co-développement.

Quelles sont les recommandations que vous pouvez proposer en complément des réponses formulées :

Il apparaît que la maîtrise de l'environnement est un problème culturel. Il faut que le point de vue « défense de l'environnement soit pris en considération lors de toute décision d'investissement public ou lors de décision individuelle touchant à la consommation. Des campagnes de sensibilisation, de formation et d'incitation doivent être menées de manière continue.

Date et signature du rapporteur

André et Jennie Maizener le 30/01/2007